



Ozoir-la-Ferrière, le 2 octobre 2018

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST  
Frédérique LAMBERT  
Directrice des études Lycée  
Sonia SANTIAGO  
Professeur d'espagnol

Aux parents des élèves de Secondes

### CIRCULAIRE N° : 2018-19-018

Chers parents, chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous proposer un voyage à Mallorca du 15 au 19 avril 2019. Le nombre de participants est de 30, et le prix (encore sujet à fluctuation) ne devrait pas dépasser 700 €.

Les temps forts du voyage sont les suivants :

- Découverte de Palma de Mallorca à pied et en segway.
- Visite du Palais Royal de la Almudaina de Palma
- Cours de cuisine à Palma
- Découverte de la ville de Alcudia
- Visite des fabriques de perles et de verre
- Visite d'Esporles
- Excursion en catamaran.
- Ballade en vélo à Palma.



Le prix comprend les vols aller-retour (opéré par VUELING AIRLINES S.A), la taxe d'aéroport et le bagage en soute, le logement en familles d'accueil, les repas, l'autocar sur place, les consignes de bagages à l'arrivée et au départ, les visites ainsi que l'assurance annulation (pour cause de maladie grave avant le départ).

Vous trouverez en annexe le talon d'inscription à retourner à Mme SANTIAGO pour le 10 octobre 2018 dernier délai. *L'inscription d'un élève ayant posé des problèmes de comportement les années précédentes pourra être refusée.*

***L'établissement se réserve le droit de suspendre l'inscription d'un élève si la famille n'est pas à jour de ses frais de scolarité, ainsi que des frais annexes.***

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner dans une enveloppe au nom de votre enfant en précisant la classe :

- Le coupon d'inscription dûment complété
- Une photocopie de la CNI ou du passeport **dont sera muni votre enfant pendant le voyage** (avec numéro lisible)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et rapatriement
- Une carte européenne d'assurance maladie **en cours de validité au moment du voyage.**
- **Le formulaire Cerfa 15646\*01** ci-joint dûment rempli (et ce même si votre enfant voyage avec un passeport conformément à la nouvelle réglementation)
- La fiche sanitaire ci-joint dûment remplie au bas de laquelle vous veillerez à **faire figurer en lettres manuscrites la phrase « et ce pour toute la durée du voyage en Espagne du 15 au 19 avril 2019 »** ainsi que les éventuelles allergies dont souffre votre enfant.
- Un acompte de 350 € est à établir à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse à remettre avec le coupon réponse.

Le coût du voyage apparaîtra sur la facturation du second trimestre 2018/2019, soit en décembre 2018. L'acompte versé figurera sur la ligne « solde antérieur ».

En cas d'annulation, seules les prestations sur place sont remboursées selon les modalités suivantes :

DATES ANNULATION	SERA A PAYER PAR VOS SOINS
+ de 30 jours avant le départ	25 % du prix du séjour
Entre 30 jours et 16 jours avant le départ	50 % du prix du séjour
Entre 15 jours et 8 jours avant le départ	75 % du prix du séjour
Moins de 8 jours avant le départ	100 % du prix du séjour

**\* Aucun remboursement des billets d'avion n'est possible en raison des conditions particulières de Vueling SA**

Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.



Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST

Frédérique LAMBERT  
Directrice des Etudes Lycée

Sonia SANTIAGO  
Professeur Organisateur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sonia Santiago', with a horizontal line underneath.